LA CHARTE de la vie paysanne en France

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Principales caractéristiques

Quelles sont les caractéristiques principales de l'ordre corporatif agricole qui est créé ?

C'est d'abord l'unité. C'est parce que l'agriculture était trop souvent divisée qu'elle est faible. Dans les mêmes circonscriptions et pour les mêmes branches d'activité, on trouvait fréquemment deux ou trois organisations agricoles, nées des divisions de la politique. Celle-ci doit être rigoureusement écartée de la vie corporative, où elle ne servait que l'ambition des politiciens. Désormais, il ne pourra exister qu'un seul syndicat corporatif pour une même circonscription. La même règle s'appliquera aux autres organisations professionnelles. Ce ne seront plus les individus isolés et les groupements divisés qui soutiendront et administreront vos intérêts, mais une organisation à vous, parlant au nom de tous les fermiers.

La seconde caractéristique est le groupement au sein des syndicats agricoles de tous ceux qui vivent de la terre : ouvriers, chefs d'exploitation, propriétaires exploitants ou non.

C'est pourquoi ce syndicat est dit corporatif. L'agriculture diffère complètement de l'industrie ; les transitions des situations étant imprécise, le nombre des ouvriers agricoles est inférieur à celui des exploitants, et le chef d'exploitation travaille très souvent aux côtés de celui qu'il emploie. De cette réunion, il ne résultera aucune infériorité pour les uns comme pour les autres et des commissions paritaires, composées en nombre égal des représentants des diverses catégories d'intérêts, répartiront les règlements et régleront les questions de la profession.

Les travaux des commissions paritaires, si l'on en croit les expériences passées, ont toujours donné d'excellents résultats. Le propriétaire et le fermier, le patron et l'ouvrier, ont des besoins d'ordre immédiat, qui semblent s'opposer, mais tous vivent de la terre. Leurs intérêts communs en face des intérêts de la ville, l'emportent de beaucoup sur les intérêts respectifs. Si leur situation collective est améliorée, ils répartiront plus aisément entre eux les résultats de cette amélioration.

Comment est conçue l'organisation nouvelle

Je viens d'exposer très brièvement comment est conçue l'organisation nouvelle. A la base, se trouve le syndicat local, qui peut être communal, ou grouper plusieurs communes.

A la tête du syndicat local est un bureau composé par les membres du syndicat et nommé par l'Union Régionale. Au-dessus du syndicat local, il y a l'Union Agricole Corporative Régionale, dont le cadre peut être départemental. Elle est le centre actif et représentatif de l'activité professionnelle du territoire sur lequel elle s'étend. C'est à la région que se fait la rencontre des libertés locales et de l'autorité de l'Etat. L'Union régionale groupe tous les syndicats de son territoire, et les syndics qui les représentent constituent son assemblée générale.

Enfin, l'édifice est couronné par le Conseil National Corporatif, qui groupe les délégués des Unions Régionales et ceux des Associations spécialisées. Ce conseil ordonne les activités des Unions Régionales, ainsi que celles de groupements spécialisés à des organismes professionnels. Il forme la grande Assemblée rurale qui représente vraiment les paysans auprès du ministre de l'Agriculture et du gouvernement. C'est autour de cette construction à trois étages et à large base que se groupe la paysannerie toute entière, que viennent s'appuyer les institutions agricoles de coopération et de mutualité, dont le rôle a pris tant d'importance depuis quelques années : coopératives, caisses de crédit agricole mutuelles, caisses d'assurance mutuelle, caisses d'assurances sociales et d'allocations familiales, etc... Seuls les membres des groupements corporatifs pourront participer aux avantages de ces institutions.

Des groupes spécialisés ont été créés

Mais l'organisation corporative serait insuffisante pour défendre avec une vigilance efficace et constante les productions de l'agriculture française. Pour remédier à cette insuffisance, des groupes spécialisés ont été créés au cours de ces 20 dernières années, comme l'Association générale des Producteurs de Blé, la Confédération des Planteurs de Betteraves, la Confédération générale des Vignerons, pour ne citer que les principales. Elles ont joué un rôle très important non seulement pour la défense et l'organisation des marchés mais aussi pour réaliser des accords entre les diverses branches de la Production. Ces groupes sont désormais formés par les délégués désignés par l'organisation syndicale et les coopératives de la production intéressée s'y rattachant. Ils constitueront la base des groupements interprofessionnels qui relieront l'agriculture aux industries de transformation et au commerce des produits agricoles. Ces groupes permettront dans l'avenir de généraliser avec plus de méthode cette jonction si nécessaire entre la production, la transformation et la consommation.

Il faut améliorer les moyens de production

Mais il ne suffit pas d'organiser l'agriculture sur le plan économique et social. Il faut aussi lui permettre d'améliorer sans cesse ses moyens de production, Bien plus, de grands progrès agricoles ont été réalisés dans beaucoup de régions françaises, dans d'autres, ils sont moins évidents et l'on constate parfois des régressions fâcheuses.

Partout, il y a beaucoup à faire, car le progrès n'a guère de limites. Cette tâche pratique est dévolue par la nouvelle loi aux Chambres régionales d'Agriculture, dont la moitié des membres est composée par les Unions Corporatives régionales et l'autre moitié choisie par le ministre de l'Agriculture parmi les personnalités qualifiées par leurs compétences. Telle est brièvement analysée la loi qui dicte de façon précise les limites du cadre de l'organisation corporative agricole. Ce vaste ensemble, vous l'aviez patiemment créée depuis cinquante ans ; mais il présentait de graves défauts, avec des insuffisances considérables dans certaines régions, et des divisions déplorables dans beaucoup d'autres. Le tout aboutissait trop souvent à une surprenante impuissance, malgré le nombre des groupements et les efforts des dirigeants.

Pauvreté des organisations agricoles actuelles

D'autre part, la pauvreté des organisations agricoles par rapport aux organisations industrielles et commerciales était navrante ; cela se traduisait par une pénible position d'infériorité quand il s'agissait de défendre vos grands intérêts collectifs. Désormais, vous posséderez une organisation forte et bien ordonnée, qui sera bien à vous et qui aura les moyens de défendre vos intérêts légitimes.

Ce sont vos libertés que l'organisation corporative consacre et elle vous apprendra aussi vos devoirs. Vous étiez les maitres de votre terre, mais votre pouvoir s'arrêtait trop souvent aux limites de votre exploitation.

Vous aurez maintenant la maîtrise de votre profession et votre action pourra s'exercer sur un plan beaucoup plus vaste et en disposition d'égalité avec les autres professions.

Ainsi disparaîtra le complexe d'infériorité que vous sentiez sans cesse et qui plaçait la profession agricole au-dessous des autres. La noblesse et la grandeur de votre métier apparaîtra promptement aux yeux de tous comme à vos propres yeux.

Replacés au rang que vous méritez, vous pourrez ainsi être dans la grande œuvre que poursuit le maréchal Pétain, les grands artisans de la reconstruction française.

DANS LA RÉGION

Une femme est tuée par un train à un passage à niveau à Cambrai

La barrière du passage à niveau de la route du Catteau, à Cambrai, se trouvait fermée. Un train allait passer. Il était 17 h.

Mme Chesne, née Hélène Leduc, âgée de 46 ans, revenait de faire ses courses et devait traverser ce passage pour regagner son domicile, rue du Pont-à-Moulin.

Lorsque fut passé le train de Busigny, et n'attendant pas que la barrière fut relevée, Mme Chesne ouvrit le portillon et s'engagea sur la voie, ne se doutant pas qu'un autre train pouvait être annoncé.

C'est alors que le fatal accident se produisit. Un autre train se dirigeant vers Cambrai, accrocha la malheureuse et la traîna sur une certaine longueur.

La pauvre femme fut grièvement blessée et ne survécut pas à ses blessures.

M. Martin, commissaire de police, et le chef du District s'étaient rendus sur les lieux. Peu après, le mari de la défunte arrivait également. Le corps fut transporté à la Morgue.

Mme Chesne laisse deux enfants

A PROPOS DES MESSES DE NOEL

UN COMMUNIQUÉ DE L'ÉVECHÉ DE LILLE

L'Evêché de Lille communique :

« Comme ce journal l'a annoncé, le Souverain Pontife a permis la célébration d'une messe le soir de la veille de Noël. Voici quelques précisions :

1° Cette messe, qui doit être chantée, n'est autorisée que dans les églises cathédrales et paroissiales, à l'exclusion des chapelles semi-publiques et des oratoires privés.

2° Elle se célébrera la veille de Noël, vers la fin du jour, c'est-à-dire vers 17 heures.

3° Les fidèles qui y assistent remplissent le précepte de la messe obligatoire de Noël. Ils peuvent y communier, même si, le matin, ils se sont déjà approchés de la Sainte Table, à la condition de demeurer à jeun à partir de 13 heures ; mais ils ne sont toutefois plus autorisés à recevoir la communion le jour de Noël.

4° Les prêtres qui célèbrent le mardi vers 17 heures doivent garder le jeûne depuis 13 heures. Ils pourront le lendemain, jour de Noël, célébrer deux autres messes, à la condition qu'ils soient à jeun depuis minuit.

5° La messe du soir de la veille de Noël est permise, non imposée, par le Souverain Pontife. Il est donc licite, et sans doute préférable, de garder dans les paroisses l'usage de célébrer la Messe de Minuit aux premières heures de la journée de Noël, à partir de l'heure où la circulation est permise ».

Cour d'Appel de Douai

Le pillage familial à Arras

Une famille d'Arras avait récolté dix années de prison en correctionnelle. Le père, Giacomo Zingarelli, et la mère, née Machis, avaient été condamnés à 4 ans chacun. Deux des filles, A... et S..., avaient écopé d'un an.

Ces fillettes s'étaient livrées à un pillage effréné. Quant aux parents, ils avaient rangé le butin dans leur habitation.

La Cour a toutefois estimé, après les plaidoiries de Mes Butruille et Tierny et le réquisitoire modéré de M. l'Avocat général Gascard, que les juges artésiens s'étaient montrés trop sévères.

Zingarelli voit sa peine confirmée, mais celle de la femme est réduite de moitié. Quant aux jeunes filles, elles bénéficieront du sursis.

Escroquerie à Lille

Roger de Cock, de **Lille**, imagina diverses combinaisons qui lui permirent de se faire remettre des machines à écrire, une bicyclette, une somme de 500 francs.

Poursuivi pour escroqueries, il fut condamné à 2 ans de prison par le Tribunal de Lille.

Devant la Cour, il expose que, démobilisé, il devait bien vivre. **Jugement confirmé.**

Les plaques de chocolat à Trélon

Ernest Saint-Cir, de **Trélon**, 49 ans, avait accumulé chez lui divers objets qui, selon lui, provenaient de cantonnements abandonnés par des militaires français

Il fut inculpé de pillage.

Son arsenal comportait également du chocolat. Celui-ci lui fut confisqué, puis remis, mais finalement huit plaques manquaient à l'appel

Saint-Cir accusa un brigadier de police de les lui avoir dérobées.

Il fut inculpé d'outrages.

Le Tribunal d'Avesnes le condamna en deux peines de 3 mois de prison

La Cour a confondu ces deux sanctions.

Un avortement à Saint-Rémy-du-Nord

Deux jeunes gens, R... A... et Y... V..., de Saint-Rémy-du-Nord, se courtisaient. Un jour la fillette déclara à son fiancé qu'elle se trouvait dans une situation intéressante. Elle lui indiqua aussi qu'elle redoutait le courroux paternel. Son père lui avait d'ailleurs déjà fait des menaces.

Les fiancés se livrèrent à certaines manœuvres. La jeune Y... V... tomba malade et dut être hospitalisée. Le pot aux roses fut découvert.

Le jeune homme fut condamné à 18 mois de prison et 500 fr. d'amende : sa compagne écopa de 12 mois avec sursis et 200 fr. d'amende

Dans de brillantes plaidoiries, Mes Dufour et Lefebvre déploient l'absence au banc des prévenus d'une troisième personne qui favorisa le geste coupable des jeunes gens.

La Cour ramène à 10 mois de prison et 100 fr. d'amende la peine infligée à R... A... Quant à Y... V..., le jugement pris à son égard est confirmé. Toutefois, elle ne paiera que 50 fr. d'amende.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Cambrai, 11. — Pommes de terre, 1.60 le kg. ; poireaux, 3 fr. la botte ; céleri, 6 fr la boule ; choux, 5 fr. p. ; choux rouges, 4 et 5 fr. ; navets, 3 fr. et carottes, 3 fr. le kg. ; oignons, 8 fr. le kg. ; ails, 26 fr. le kg. ; chicorées, 10 à 14 fr. le kg. ; épinards, 3.50 le kg. ; salade, 1.25 p. ; cresson, 2 fr. la botte ; salade de blé, 1 fr. la portion ; pommes, 10 fr. le kg. ; oranges et mandarines, 15 fr. le kg. ; bananes, 3 fr. p. ; figues, 30 fr. le kg. ; dattes, 25 fr. le kg.

A Saint-Omer. — Voici les cours : poules, 80 à 100 fr. la couple ; poulets, 90 à 120 fr. la couple ; lapins, 35 à 60 fr. pièce.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 17 décembre 1940. — Soleil : Lever à 9 h. 41 ; coucher à 17 h. 53 ; Lune : Lever à 21 h. 6 ; coucher à 11 h. 11.

Aujourd'hui : Saint-Lazare ; Demain : Sainte-Fauste.

T. S. F.

RADIO-BELGIQUE RELAYÉ PAR RADIO-LILLE

MARDI 17 DÉCEMBRE

7 heures : Informations en allemand.
7 h. 45 : Informations en français.
8 à 10 h. : Disques.
11 h. : Récital d'orgue.
11 h. 45 : Littérature.
12 heures : Musique.
12 h. 30 : Informations en allemand.
12 h. 40 : Concert, varié.
13 h. 15 : Informations en français.
13 h. 30 : Orchestre musette.
14 heures : Informations en allemand.
14 h. 15 : L'Orchestre Radio, direction Paul Gason.
15 h. 15 : Informations en français.
15 h. 30 à 17 h. : Programme flamand (Informations et Orchestre).
17 heures : Informations en allemand.
17 h. 15 : Musique de chambre.
17 h. 45 : Echo du jour.
18 h. : Informations en français.
18 h. 15 à 18 h. 15 : Programme flamand.

A L'IRIS CLUB DE LAMBERSART les jeunes sportifs sont soumis à de sérieuses visites médicales

L'APPLICATION DE CETTE INDISPENSABLE MESURE DEVRAIT S'ÉTENDRE A TOUS LES CLUBS

Depuis quelques années, le sport s'est développé dans notre région de façon marquante ; en période normale chaque dimanche il nous était donné d'enregistrer un nombre important de compétitions de tous genres. Dans les sociétés sportives, les jeunes adhéraient avec enthousiasme, et à leur intention des manifestations athlétiques étaient organisées. Pratiquer le sport est louable, mais le pratiquer dans le but de développer l'organisme humain, de faire du jeune qui débute un athlète véritable, un homme solide est mieux encore.

Au moment où M. BOROTRA, Haut-Commissaire aux Sports et à l'Education Physique, aménage les statuts sportifs en vigueur, il nous a paru utile de rappeler que la surveillance des futurs athlètes est autant délicate que nécessaire. Comme exemple nous prendrons l'Iris Club de Lambersart, où le développement des minimes, pupilles et juniors est soigneusement surveillé.

Lorsqu'un jeune homme adhère à l'I.C.L., il est aussitôt muni d'une fiche physiologique établie conformément aux prescriptions de la Ligue du Nord de Football, et d'une fiche médicale qui reste la propriété exclusive du Club.

Chacune de ces fiches est divisée en de nombreuses cases, dans lesquelles viendront s'inscrire les observations faites au cours des visites médicales.

En principe, quatre principaux examens par an, soit un chaque trimestre. Afin de juger de la valeur de ces examens, nous nous sommes rendus dimanche au Dispensaire d'Hygiène Sociale, rue de l'Abbé-Desplanques, à Lambersart, mis à la disposition du Club par le Maire de la ville, M. VANCAUWEMBERGHE. C'est en cet immeuble qu'avait lieu la visite médicale, la température rigoureuse ne permettant pas de la faire dans les vestiaires de l'I.C.L. où elle se pratique habituellement.

Dans des salles chauffées, les jeunes gens sont séparément et minutieusement examinés par les médecins fédéraux, MM. les Docteurs DELNATTE et DRIEUX (médecins de la 3 F.A. et de la 2 F.A.) aidés par le jeune et dévoué étudiant qu'est M. NIQUET. Tout l'organisme du jeune athlète est contrôlé : yeux, oreilles, nez, dentition, membres, poumons, cœur, etc... Les jeunes gens sont pesés et toisés, et c'est à ce moment que les observations du médecin sont portées sur les fiches, dont une ira à la Fédération. Lorsque les examens ont lieu sur le Stade, la résistance du cœur est examinée et dans ce but un exercice de force est imposé au jeune homme. Puis la tension artérielle est enregistrée.

— « Ces dents cariées, je ne veux plus les voir à la prochaine visite, dit le médecin au jeune sportif qu'il vient de visiter, ou encore :

« Toi, tu as tendance à l'obésité. Chaque matin tu t'imposeras un quart d'heure de culture physique ; mais prends garde, je verrai la prochaine fois si mon ordre (qui n'est du reste qu'un bienveillant conseil) a été suivi ».

Ainsi est suivi le développement physique du jeune homme. Cette surveillance permet aussi d'aiguiller le jeune sportif vers la spécialité qui lui est plus favorable. Selon ses aptitudes physiques on lui indiquera l'athlétisme, la natation, le football ou tout autre sport où il aura le plus de chance de se distinguer.

— « Certains parents ont retiré leur fils du Club parce qu'on lui avait recommandé, par exemple, de faire tel exercice qui aurait activé sa croissance ou parce qu'on lui conseillait de pratiquer tel sport plutôt qu'un autre », nous disait dimanche le dirigeant de l'Iris bien connu, M. BARATTE

C'est une constatation déplorable. La mesure en application à l'Iris Club de Lambersart est une sage et bienveillante mesure, d'autant plus qu'elle est appliquée avec un sérieux irréprochable. On peut donner comme exemple que tout jeune membre du Club qui manquera une consultation médicale se verra exclu des prochaines compétitions.

Les visites médicales pratiquées dans tous les clubs avec le même sérieux qu'à l'Iris, doivent donner des résultats intéressants pour le développement de notre jeunesse. Souhaitons que l'exemple de l'I.C.L. soit suivi. On ne peut qu'en tirer grand profit.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

LES RÉSULTATS

DISTRICT TERRIEN

1re DIVISION - EQUIPE 1A

U.S. Tourcoing - O. Marcquois	2-0
R.C. Roubaix - O. Lillois	3-1
I.C. Lambersart - E.S. Roncq	4-1
S. Haubourdin - S. Roubaix	2-2
U.S. Wasquehal - Excels. Roubx.	0-0

AUTRES RÉSULTATS

Iris I B bat Excelsior I B : 6 à 0.

Iris Juniors A bat J.M.R.C. Roubaix : 0 à 0.

Iris Minimes A bat Iris Minimes B : 2 à 0

I. C. LAMBERSART BAT E. S. RONCQ PAR 4 BUTS A 1

L'Iris présenta une équipe complètement remaniée. D'entrée, l'Iris fait montre de vitesse, mais ce sera Roncq qui « scorera » le premier sur un corner bien tiré. Les « Sang et Or », à partir de ce moment, imposeront leur jeu plus vite et traduiront par une belle attaque de toute la ligne d'avants.

A la mi-temps : 1 à 1.

Aussitôt après le repos, l'Iris fait le forcing et par 3 fois la balle ira au fond du filet de Roncq.

Le jeu, loin de ralentir, sera toujours en faveur des Lambersartois, sauf quelques échappées de l'Etoile. L'Iris se heurte à une défense pratiquant à merveille le hors-jeu.

U. S. TOURCOING BAT O. MARCQUOIS PAR 2 A 0

Au début, les marcquois attaquent par l'aile droite, sans résultat ; les tourquennois remontent le courant grâce à Lefebvre, et sur cafouillage devant les buts Poblomme marqua.

Remise en jeu et les tourquennois recommencent à descendre ; Poblomme en position de hors-jeu reçoit la balle, les arrières marcquois attendant le coup de sifflet de l'arbitre s'arrêtent, mais le centre-avant local marque et le but est accordé : 2 à 0 à la mi-temps.

L'O.M. attaqua à outrance, mais les arrières tourquennois, renforcés par leurs demis, ne laissent rien passer, et le dernier quart d'heure verra l'U.S.T. recommencer à attaquer mais sans succès.

A KUHLMANN-SPORTS

Pour son match de réouverture, Kuhlmann-Sports recevait l'équipe réserve du F.C. Marquette. Malgré le manque d'entraînement, K.S. l'emporta par 3 à 1 après une partie plaisante, bien arbitrée par M. Ameeuw.

BASKET-BALL

LE CHAMPIONNAT DU NORD

Série B. — U.S. Lille Esquermes bat K.S.L.M. (réserves) par 20 à 6. Victoire facile de Lille.

Série A. — K.S.L.M. 1 bat C.S. Wasquehal par 35 points à 26. Belle partie qui voit la victoire méritée de Kuhlmann-Sports mieux entraîné que son adversaire.

CROSS-COUNTRY

LE CRITÉRIUM DU NORD A KUHLMANN-SPORTS

La première manche de cette intéressante compétition s'est déroulée à St-André (Groupe de Lille).

La course des juniors donna lieu à une empoignade magnifique entre Jovenaux d'Hellemmes et l'individuel Lecerf, le premier nommé l'emportant d'un mètre après un sprint qui débuta dès l'entrée de la piste.

En seniors, la triplette de l'U.S. Abbaye, Lecat-Vandestenne-Dervaux, s'enfuit dès le départ et avant la dernière boucle l'espoir André Lecat, assuré du classement par équipe, lâcha ses équipiers pour terminer dans son style aisé avec plus d'une minute d'avance.

Avant le critérium, les cadets disputèrent un cross sur 2.500 mètres. Gaillez, de Douai, triompha avec aisance devant Lauwagie et Devos, de l'U.S. Abbaye.

Parmi les personnalités présentes, nous avons noté MM. Adriaenssens, Dewynck, Dubois, Moutadat, etc.

LES RÉSULTATS TECHNIQUES

Cadets. — 1. Gaillez (Cheminots Douai) ; 2. Lauwagie (U.S.A.) ; 3. Devos (U.S.A.) ; 4. Mauriancourt (Chem. Douai) ; 5. Passavant (A.S. C.H.) ; 6. Braems (U.S.A.) ; 7. Hendre (A.S.O.H.) ; 8. Messager (A.S. C.H.) ; 9. Tournemine (A.S.C.H.) ; 10. Fortrie (I.C.L.) ; 11. Ruel (U.S. A.) ; 12. Ruyschaert (U.S.A.) ; 13. Caudron II (U.S.A.).

Juniors. — 1. Jovenaux (A.S.C.H.) ; 2. Lecerf (Ind.) ; 3. Mignot (I.C.L.) ; 4. Mouton (A.S.C.H.) ; 5. Vanhuffel (U.S.A.) ; 6. Caudron I (U.S.A.) ; 7. Talamas (I.C.L.) ; 8. Boucly (U.S. A.) ; 9. Devolder (U.S.A.) ; 10. Briard (U.S.A.) ; 11. Gillon (I.C.L.).

Classement par équipes de 3 coureurs : 1. U.S. Abbaye, 16 pts ; 2. I.C. Lambersart, 18 pts.

Seniors. — 1. Lecat (U.S.A.) ; 2. Vandestenne (U.S.A.) ; 3. Dervaux (U.S.A.) ; 4. Hellebod (A.S.C.H.) ; 5. Vandichel (I.C.L.) ; 6. Horneert (U.S.A.) ; 7. Vanneste (U.S.A.).

Classement par équipes de 3 coureurs : 1. U.S. Abbaye : 6 points.

Classement général. — L'U.S. Abbaye est seule classée avec 22 points, Hellemmes et l'Iris, faute du nombre d'équipiers, ne pouvant être classés.

HIPPISME

Courses à Auteuil

Résultats de la réunion du 14 décembre

PRIX DES MOULINEAUX

1. In Nigris (A. Noël) à M. J. Boutier : g. 11.50 ; pl. 8 fr. I. Mistouflet (H. Gleizes), pl. 9.50 ; 3. Joyce Bar (A. Mégret), pl. 27.

PRIX DU SAGITTAIRE

1. Delhi (J. Pigeonnat), à M. G. Matossian, g. 48 ; pl. 16 ; 2. Grain d'Orge (R. Ferré), pl. 53.50 ; 3. Tonkestan (R. Lafusie), pl. 105.50.

PRIX DE CAPRICORNE

1. Lazare (G. Destandau) au vicomte R. de Rivaud, g. 26.50 ; pl. 10.50 ; 2. Sialhot (C. Bouillon), pl. 18.50 ; 3. Antaram (C.-H. Semblat), pl. 103.50.

PRIX MORTEMART

1. Kerfany (N. Pelat), à Mme Ch. Bariller, g. 24.50 ; pl. 8.50 ; 2. Duralumet (P. Francolon), pl. 10 ; 3. Delphinos (H. Gleizes), pl. 8.

PRIX DE LA SCARPE

1. Tire Larigot (P. Francolon) à M. A. de Puchesse, g. 14 ; pl. 13.50 ; 2. Ripaton (D. Guilho), pl. 13.50 ; jumelé, 40 francs.

PRIX DES TUILERIES

1. Miroton (H. Gleizes), à la vicomtesse Vigier, g. 16 ; pl. 6.50 ; 2. Lubie (M. Bonaventure), pl. 21.50 ; 3. Karoli (S. Rochet), pl. 8.50.

Une assurance sur la santé

A bien peu de frais et tout simplement en prenant, après votre repas du soir, une tasse de la délicieuse tisane Vichyflore dont l'action digestive, laxative, hépatique et dépurative assurera le bon fonctionnement de tous vos organes. Les bienfaisantes plantes médicinales choisies et dosées qui la composent, associées aux principes actifs des eaux du bassin de Vichy, vous éviteront bien des malaises consécutifs aux mauvaises digestions et à la constipation, véritable poison de l'organisme. La Gde Bte : 8 fr. 90. Toutes Phles. 11.110

ANNONCES LÉGALES

Société Anonyme « L'Immobilière de La Madeleine » au Capital de 185.000 francs Siège Social : 1, rue de l'Abbé Lemire à LA MADELEINE

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les actionnaires de la Société « L'Immobilière de La Madeleine » sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le 31 décembre 1940, à 15 h. 30 au siège social, 1, rue de l'Abbé Lemire, à La Madeleine.

Ordre du jour :

a) Modification aux statuts pour les mettre en harmonie avec les dispositions des lois du 18 septembre et du 18 novembre 1940 ;
b) Nomination d'un nouveau Conseil d'administration ;
c) Changement de siège social ;
d) Prolongation des exercices 1939-1940 ;
e) Etude de propositions diverses.

Pour convocation :
Le Conseil d'Administration. 1686

DEMANDES D'EMPLOIS

EX - ENTREPRENEUR

57 ans, expérimenté, demande **conduite de travaux ou d'entretien** d'usine. Ecrire Réveil aux lettres J M V. 34 178

VALENCIENNES

ON DEMANDE

BONNE A TOUT FAIRE

30 à 40 ans, très active. Nationalité française exigée. Très au courant tous travaux ménage et sachant faire la cuisine. Conviendrait à personne seule disposant de tout son temps - Bons gages assurés. - URGENT

Prendre adresse bureau du Journal, à Valenciennes. 311

OFFRES D'EMPLOIS

AVESNES-SUR-HELPE

Monsieur actif, capable diriger sous-agents d'Assurances, est recherché par **M. BEAUSSART**, Agent Général du groupe des Urbaines, à **Neuf-Mesnil**. FORTES COMMISSIONS 1672

Une inhalation sèche d'ESSENCE VALDA tonifie vos muqueuses et vous protège contre la contagion 11.180

VENTES, ACHATS ET LOCATIONS D'IMMEUBLES

DENAIN - MAISONS A VENDRE

29, rue de Valenciennes et 53, rue de la Paix, DENAIN. — S'adresser 97 rue d'Enghien à Denain 620

CONSULTATIONS SUR LOYERS FERMACES

Ventes, achats, locations, gérance immeubles, dommag. de guerre, cessions commerce fermes. **Maurice FOUTRY**, capacitaire en droit, conseil juridique, **14, rue Gambetta, DOUAI**. 1623

VALENCIENNES

BELLE MAISON ; tout confort avec belles dépendances, **à louer ou à vendre**. Ecrire X.Y ou s'adresser Réveil 86 bis rue de Paris, VALENCIENNES. 318

Pour vos loyers, consultez **La Gérantie**, 8 bis Parvis St-Maurice, **Lille** 1011

A LOUER, deux pièces, Prix modéré. S'adresser au « Réveil », 7, Place Roger-Salengro, à LENS. 198

A LOUER SAINT-MAURICE

Appartement 4 pièces, cuisine, cabinet de toilette, cave, grenier. **Agence Centrale Immobilière, Place Rihour, Lille.** 1056

PERDUS ET TROUVÉS

RÉCOMPENSE DE MILLE FRANCS

à qui retrouvera ou aidera à retrouver POULICHE 3 ans, baie brune, quatre pieds noirs, liste en tête très prolongée. En mai, elle avait une prise de longe postérieure gauche. — Ecrire : **Maréchal Ducernel, Bermerain (Nord)** 715

PERDU

UN BERGER ALLEMAND (chienne) du nom de TONI, robe rousse. Récompense de 10 Marks. — La reconduire Douane Allemande de Crespin (Nord). 719

Qui aurait trouvé une MALLE OSIER contenant linge et vêtements, laissée dans train env. **Cambrai**, ds la nuit du 17 au 18 mai Prév **Mme Taquat**, 1, r. Maillet, **Paris 6e. Bon. Réc.**

ENSEIGNEMENT

Leçons à 6 fr. allem., mat., ang., franç. Oral, par corr. ou dom. p. licenciés. Brevet en 8 mois. Bacc. 1 an. Compt. Sténo-d. Locat. machine. Ecole Comm. 169 b. r. Paris Lille (4 à 4 h. ½ ou écr.) 1064

Sténo-Dactylo Franç. Ang. Compt. 50, r. Meurein, Lille
Prix spéciaux durée hostilités

COMPTABILITÉ par correspondance. M O L. Journal. 1640

AUTOS

RÉQUISITION D'AUTOMOBILES

Règlement rapide des Litiges Motos et Autos volées et sinistrées **E. GENESTÉ**, expert près les Tribunaux, 18, rue Yvelin, **Vernon** (Eure). 11193

MATFORD 14 CV.

Conduite intérieure, bon état de marche, est recherchée. Ecrire Réveil, aux lettres K.B.C. qui transmettra. 1684

CONDUITE INTÉRIEURE COMMERCIAL 8 C.N. RENAULT EN TRÈS BON ÉTAT

S'adresser **GARAGE MODERNE**, rue de Maubeuge, **HAUTMONT.** 801

SOULAGEMENT RAPIDE DES MAUX D'ESTOMAC
POUDRE DOPS
ALCALINOPHOSPHATÉE DU Dr O. DUBOIS
Brûlures - Crampes - Acidité
En vente dans toutes Pharmacies 1136

DIVERS

EXTINCTEURS

appareils à mousse sécurité, charges pour appareils sanitaires
OIMI, 5, rue des Vicaires, Lille 3.001

Plants de Pommes de Terre

ORIGINE DIRECTE de HOLLANDE Demandez conditions : **Maison PAUWELS Jules, à Lecelles (Nord).** 5010

TOMBEREAU

Suis acheteur Tombereau bon état **F. De Heinzelin, Neuville-s.-Escaut Nd** 813

RAMONAGE DE CHEMINÉES
MELLIEZ JUSTE
4 bis r. Barbier-Maës, Lille - T. 470-38 11109

ÉPIDÉMIES

Pour vous préserver, utilisez **STELLOL** :: PUISSANT DÉSINFECTANT ::
Inodore ou parfumé. Meill. Rét. **OIMI, 5, rue des Vicaires, Lille** 3.001

PNEUS

Achat, Vente, Réparations ttes dimensions **109 Bd République La Madeleine** 1625

PAPIERS NOIRS D. P.

Stores. Papier vitrifié, remplace vitres **NALARD, 28, r. Bonaparte, PARIS. Danton 94.85.** 11.162

BOITIERS ÉLECTRIQUES

COMPLETS...... 14 francs
DE BRUYCKER, 58, r. de Tournai, Lille 1597

PAPIER VITRIFIÉ ARMÉ

rempl. vitres. Echant. sur demande **PAPIERS PEINTS ROCNEFORT 15 et 16, rue Emile Duclaux, Paris (15e)** 11.169

MEUBLES

Chambres, literies, salles à manger, cuisines, petits meubles de fsie, etc., **Meuten-Bysedt, 48, rue des Tanneurs, Lille.** 700

MACHINES A TRICOTER

Accessoires pièces détachées Aiguilles pour toutes marques
J. DE POERCK
14, Bd de la Liberté - LILLE Téléphone 717-32 1583

L. MAQUER

BIJOUTIER
28, Rue de Paris - LENS
achète les Vieux Bijoux Or et les Brillants au maximum 141

Lames Rasoirs - Blaireaux

J. FRAMBACH
21, rue Grande-Chaussée, 21, à LILLE 1056

T. DEKERPEL

3, r. Tholozé, VALENCIENNES
FOURNIT et LIVRE à DOMICILE et SUR CHANTIER
TOUS GENRES DE VERRE A VITRE
CONDITIONS INTÉRESSANTES 1875

NORD-FAÇON

138, rue de Douai, 138, Lille
Retournage de Pardessus et Complets
Remise à neuf complète 1061

ON RECHERCHE

UN TRACTEUR CHENARD d'occasion en bon état. Réponse au bureau du journal aux lettres O.T. 1870

COIFFEURS

Les établissements BOVA-STAR assurent de nouveau la vente de leurs appareils, séchoirs, produits et cachets **Parfumerie Générale DUMONT** 11 bis, rue d'Anvers, à LILLE 34.197

J'achète linge, vêtements, bons et usagés, Mme Blanquaert, 62 rue Railsbonne, LILLE — Se rend à domicile. 985

Pour acheter ou vendre fonds de commerce ou propriétés, La Gérantie, 8 bis, Parvis Saint-Maurice, Lille. 1010

Accumulateurs MONTULET

113, r. B.-Delespaul, Lille. T 474.68-89 **fabriquent, réparent, échangent, gardent accus pend. guerre. Enlèvt dom.** 1055

VIEUX PAPIERS

Pour vous débarrasser de vos vieux papiers (archives au pilon), caves et greniers, adressez-vous chez : **QUARREZ, 1, r. Eug.-Jacquet, LILLE** 1045

PHARMACIE

On recherche en France, toute région pharm p. Mona seul. Ec. Réveil K.C.D. 725

Panneaux marbre, Carrelages, Dalles d'usine, Abat-jour porcelaine, Briques réfractaires, Caillebotis, Bois de chêne, Tuyaux fonte, etc...

ETABLISSEMENTS R. BOONE
17, Quai du Halage, LA MADELEINE
Téléphone 550-28 1620

Affections intimes de la femme
NIFLURYL
LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE
CICATRISANT - SUPPRIME RADICALEMENT LES PERTES BLANCHES
la boîte de 7 ovules 14.90
Toutes Pharmacies. Lab. EFFICIA, 36 bis, rue Guersant, Paris (17e) 11.187

« De pénibles rhumatismes m'accablaient depuis 6 mois...

...aussi, laissez-moi vous dire toute ma joie d'avoir fait une cure de cachets Gandol, dont je me trouve tout à fait satisfaite. Mes douleurs ont disparu et par conséquent mon état général est bien meilleur. » (Mme Vve Heller, 6, rue Gauché-Dorée, à Montlhéry (Seine-et-Oise). C'est que le Gandol, après avoir éliminé l'acide urique, l'empêche de se reformer dans l'organisme. La cure vaut 14 fr. 60 : Toutes Pharmacies. 11.112

JOUETS Maison SIX 3, r. du Lombard, LILLE 3 002

ENGRAIS COMPLET disponible, 38 rue de La Bassée Lille Expéditions 34 095

DETTES

M. GOGIBUS Jean-Baptiste, informe le public qu'il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née DRUART Louise, de la Cité Foch, à Nénin-Liétard. 727

MARIAGES

MINEUR, propriétaire maisonnette, désire épouse femme de 40 à 45 ans. Ecrire Réveil K.D.E 726

RENSEIGNEMENTS POUR FAMILLES DISPERSÉES

Mme FLAHAUT Paul, 7, rue de Strasbourg, Auchel (P.-de-C.) serait recon. à pers. pouvant donner nouvelles **Paul, 1er R. t., 5e Cie, S. P. 13.884.** 729

Serais reconnaissant à toutes personnes pouvant donner renseignement sur

MARCHANT Charles-Henri

âgé de 27 ans, au 21e R.I.C., 11e Cie, **Secteur postal 186**; a été vu pour la dernière fois le 9 juin aux environs de Nancy.

Ecrire à **Marchant Charles**, rue Neuve, **Neusey (Nord)**. 925

Mme NOULIN, rue de Valenciennes, 70, Denain (Nord), demande nouvelles de son mari, **Soldat NOULIN Pierre, 17e Rég. Travailleurs, 7e Cie S.P. 317** 819

Serais reconnaissant et récompenserais toute personne pouvant fournir renseignements sur le **soldat BUISINE James**, quartier général, S P. 200, sans nouvelles depuis le 25 mai. S'adresser: **Brasserie Buisine, Wavrin (Nord)** 34.177

Serais reconnaissante à qui pourrait donner renseignements sur **Sergent-chef Roger DUMONT, 509e R. C. de C., 25e Bat., 2e Cie, disparu le 8 juin dans l'Oise.**

Ecrire : **Madame Roger DUMONT, 118, rue Chanzy, Hellemmes (Nord).** 34.169

Mme DELANNOY, 10, rue Lamartine COUDEKERQUE-BRANCHE, ser. rec. à qui pourrait don. nouv. de son fils **André 7e G.R.D.t., 4e Esc, 2e Pon S.P. 83** 34 164

Mme Pierre SEGARD, 88 rue Chanzy Lezennes (Nord), demande aux personnes ayant des prisonniers au **1er Train, 12e Groupe Régional de Transport, 11e Compagnie, Maubeuge**, de bien vouloir leur demander s'ils ne savent pas ce qu'est devenu son mari : D'avance elle les remercie. 34 199

Imprimerie du **Réveil du Nord**
186, rue de Paris, Lille
Le Gérant : Emile GEST

BEL-AMI

Par GUY DE MAUPASSANT

55

Il parlait maintenant avec des intonations d'acteur, avec un jeu plaisant de figure qui divertissaient la jeune femme habituée aux manières et aux joyeusetés de la grande bohème des hommes de lettres.

Elle le regardait de côté, le trouvant vraiment charmant, éprouvant l'envie qu'on a de croquer un fruit sur l'arbre, et l'hésitation du raisonnement qui conseille d'attendre le dîner pour le manger à son heure.

Alors elle dit, devenant un peu rouge aux pensées qui l'assaillaient :

— Mon petit élève, croyez mon expérience, ma grande expérience. Les baisers en wagon ne valent rien. Ils tournent sur l'estomac.

Puis elle rougit davantage encore, en murmurant : — Il ne faut jamais couper son blé en herbe.

Il ricanait, excité par les sous-entendus qu'il sentait glisser dans cette jolie bouche ; et il fit le signe de la croix avec un marmottement des lèvres, comme s'il eût murmuré une prière, puis il déclara : — Je viens de me mettre sous la protection de saint Antoine, patron des Tentations. Maintenant, je suis de bronze.

La nuit venait doucement, enveloppant, d'ombre transparente, comme d'un crêpe léger, la grande campagne qui s'étendait à droite. Le train longeait la Seine ; et les jeunes gens se mirent à regarder dans le fleuve, déroulé comme un large ruban de métal poli à côté de la voie, des reflets rouges, des taches tombées du ciel que le soleil en s'en allant avait frotté de pourpre et de feu. Ces lueurs s'éteignaient peu à peu, devenaient foncées, s'assombrissaient tristement. Et la campagne se noyait dans le noir, avec ce frisson sinistre, ce frisson de mort que chaque crépuscule fait passer sur la terre.

Cette mélancolie du soir entrant par la portière ouverte pénétrait les âmes si gaies tout à l'heure, des époux devenus silencieux.

Ils s'étaient rapprochés l'un de l'autre pour regarder cette agonie du jour, de ce beau jour clair de mai.

A Mantes, on avait allumé le petit quinquet à l'huile qui répandait sur le drap gris des capitons sa clarté jaune et tremblotante.

Duroy enlaça la taille de sa femme et la serra contre lui. Son désir aigu de tout à l'heure devenait de la tendresse, une tendresse alanguie, une envie molle de menues caresses consolantes, de ces caresses dont on berce les enfants.

Il murmura, tout bas : — Je t'aime bien, ma petite Made.

La douceur de cette voix émut la jeune femme, lui fit passer sur la chair un frémissement rapide, et elle offrit sa bouche, en se penchant sur lui, car il avait posé sa joue sur le tiède appui des seins.

Ce fut un très long baiser, muet et profond, puis un sursaut, une brusque et folle étreinte, une courte lutte essoufflée, un accouplement violent et maladroit. Puis ils restèrent aux bras l'un de l'autre, un peu déçus tous deux, las et tendres encore, jusqu'à ce que le sifflet du train annonçât une gare prochaine.

Elle déclara, en tapotant du bout des doigts les cheveux ébouriffés de ses tempes :

— C'est très bête. Nous sommes des gamins.

Mais il lui baisait les mains, allant de l'une à l'autre avec une rapidité fiévreuse, et il répondit : — Je t'adore, ma petite Made.

Jusqu'à Rouen, ils demeurèrent presque immobiles, la joue contre la joue, les yeux dans la nuit de la portière où l'on voyait passer parfois les lumières des maisons ; et ils rêvassaient, contents de se sentir si proches et dans l'attente grandissante d'une étreinte plus intime et plus libre.

Ils descendirent dans un hôtel dont les fenêtres donnaient sur le quai, et ils se mirent au lit après avoir un peu soupé, très peu. La femme de chambre les réveilla, le lendemain, lorsque huit heures venaient de sonner.

Quand ils eurent bu la tasse de thé posée sur la table de nuit, Duroy regarda sa femme, puis brusquement, avec l'élan joyeux d'un homme heureux qui vient de trouver un trésor, il la saisit dans ses bras, en balbutiant : — Ma petite Made, je sens que je t'aime beaucoup... beaucoup... beaucoup...

Elle souriait de son sourire confiant et satisfaite et elle murmura, en lui rendant ses baisers : — Et moi aussi... peut-être.

Mais il demeurait inquiet de cette visite à ses parents. Il avait déjà souvent prévenu sa femme ; il l'avait préparée, sermonnée. Il crut bon de recommencer.

— Tu sais, ce sont des paysans, des paysans de campagne, et non pas d'opéra-comique.

Elle riait : — Mais je le sais, tu me l'as déjà dit. Voyons, lève-toi et laisse-moi me lever aussi.

Il sauta du lit, et mettant ses chaussettes :

— Nous serons très mal à la maison, très mal. Il n'y a qu'un vieux lit à paillasse dans ma chambre. On ne connaît pas les sommiers, à Canteleu.

Elle semblait enchantée : — Tant mieux. Ce sera charmant de mal dormir... auprès de... auprès de toi... et d'être réveillé par le chant des coqs.

Elle avait passé son peignoir, un grand peignoir de flanelle blanche, que Duroy reconnut aussitôt. Cette vue lui fut désagréable. Pourquoi ? Sa femme possédait, il le savait bien, une douzaine entière de ces vêtements de matinée. Elle ne pouvait pourtant point détruire son trousseau pour en acheter un neuf ? N'importe, il eût voulu que son linge d'amour ne fût plus le même qu'avec l'autre. Il lui semblait que l'étoffe moelleuse et tiède devait avoir gardé quelque chose du contact de Forestier.

Et il alla vers la fenêtre en allumant une cigarette.

La vue du port, du large fleuve plein de navires aux mâts légers, de vapeurs trapus, que des machines tournantes vidaient à grand bruit sur les quais, le remua, bien qu'il connût cela depuis longtemps. Et il s'écria :

— Bigre, que c'est beau !

Madeleine accourut et posant ses deux mains sur une épaule de son mari, penchée vers lui dans un geste abandonné, elle demeura ravie, émue. Elle répétait : — Oh ! que c'est joli ! que c'est joli ! Je ne savais pas qu'il y eût tant de bateaux que ça ?

Ils partirent une heure plus tard, car ils devaient déjeuner chez les vieux, prévenus depuis quelques jours. Un fiacre découvert et rouillé les emporta avec un bruit de chaudronnerie secouée. Ils suivirent un long boulevard laid, puis traversèrent des prairies où coulait une rivière, puis ils commencèrent à gravir la côte.

Madeleine, fatiguée, s'était assoupie sous la caresse pénétrante du soleil qui la chauffait délicieusement au fond de la vieille voiture, comme si elle eût été couchée dans un bain tiède de lumière et d'air champêtre.

(A suivre).